

Instructeur du droit des sols (H/F)- catégorie C ou B

Employeur

Mairie d'EPINAY-SUR-ORGE



Commune, EPINAY SUR ORGE, Essonne (91)

Située à 17 km au sud de Paris, au nord de l'Essonne, Épinay-sur-Orge fait partie de l'agglomération Paris-Saclay. Dans un cadre calme et verdoyant, la ville accueille plus de 11 000 habitants et mène de nombreux projets : révision du PLU, aménagement du site Perray Vaucluse, gestion des espaces agricoles, construction d'un groupe Scolaire...

Épinay-sur-Orge allie ainsi dynamisme et attractivité des agglomérations de la région parisienne avec la tranquillité et le confort de vie d'une ville à taille humaine.

Service

Urbanisme

Grade(s)

Adjoint administratif ou rédacteur

Famille de métiers

Administrative

Missions

Rattaché(e) au Directeur du service urbanisme, vos missions seront les suivantes :

Missions spécifiques à l'urbanisme :

Instruire les autorisations d'urbanisme : réception, enregistrement, analyse, traitement et suivi des dossiers

Instruire les autorisations de travaux au titre du Code de la Construction et de l'Habitation

Missions liées au foncier :

Renseignements cadastraux

Instruction des DIA (hors préemption)

Rédaction des arrêtés de numérotage

Rédaction des arrêtés d'alignement

Missions liées à la lutte contre l'habitat indigne :

Procédure de péril, en lien avec le Responsable

Constat d'insalubrité : visite sur site, reportage photo, rédaction du rapport.

Profil du candidat

- Connaissance approfondie en droit de l'urbanisme
- Expérience confirmée dans le domaine de l'instruction
- Maîtrise des outils bureautique
- Sens du service public
- Aisance relationnelle
- Sens du travail en équipe
- Rigueur, organisation, adaptabilité
- Qualités rédactionnelles
- Autonomie, réactivité, capacité à anticiper

Permis B

Indispensable

Poste à pourvoir le

27/05/2026

Type d'emploi

Recrutement par voie de mutation ou à défaut, contractuelle

Temps de travail

Temps complet, poste permanent

Travail à temps plein sur 4 jours et demi

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45

mercredi : de 8h30 à 12h30

1^{er} samedi du mois : permanence de 8h30 à 12h30 (récupérée le mercredi matin suivant)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS+ participation mutuelle et prévoyance + Titres restaurant



Envoyer CV et lettre de motivation

par voie électronique depuis le

site [ou à l'adresse](#)

recrutement@epinaysurorge.fr

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

8 rue de l'Eglise